

MÉTALLIER

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Serrurier
- > Serrurier-métallier
- > Menuisier aluminium

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Déterminer des quantités de matériaux et d'éléments
- Organiser son poste travail
- Sécuriser son intervention
- Utiliser des échafaudages
- Réaliser une épure simple et/ou un gabarit
- Réaliser des opérations de débit et d'usinage
- Réaliser des opérations de conformation
- Réaliser des opérations d'assemblage et de finition
- Préparer et conditionner les ouvrages, le stockage
- Réaliser la dépose, la mise en œuvre
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité réseaux
- Assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication (premier niveau)
- Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages
- Vérifier la conformité des supports
- Préparer la réception de l'ouvrage

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et la quantification d'un ouvrage
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Caractéristiques des matériaux et produits
- Les techniques et procédés de fabrication
- Conditionnement et stockage
- La maintenance
- Les techniques et procédés de mise en œuvre

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique H0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - UP1 Étude et préparation d'une intervention
 - UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
 - UP3 Réalisation de travaux spécifiques
- > Domaine général :
 - UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
 - UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
 - UG3 EPS
 - UG4 Prévention Santé Environnement
 - UG5 Langue vivante : Anglais
- > Épreuves facultatives :
 - UF1 Langue vivante
 - UF2 Mobilité

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 37897). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 25/07/2023. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP872 - CAP - Serrurier métallier

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Menuisier Aluminium-Verre
- > CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage
- > CAP Ferronnier d'art
- > BAC PRO Ouvrages du bâtiment : métallerie
- > BP Métallier

MÉTALLIER

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du groupe des spécialités métallerie et structures métalliques (groupe 254)
- > titre ou diplôme du même secteur professionnel de niveau 3 ou de niveau supérieur, inscrit dans le répertoire national des certifications professionnelles

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Serrurier, métallier

OBJECTIFS

Étude et préparation d'un ouvrage

- Décoder et analyser les documents techniques, les données de définition
- Décoder et analyser les données opératoires
- Choisir, adapter et justifier les solutions techniques
- Établir les plans d'exécution d'un ouvrage
- Établir les quantitatifs de matériaux, composants et ouvrages
- Établir le processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier

Réalisation d'un projet esthétique et architectural

- Animer une petite équipe
- Participer à l'animation d'actions sécurité et qualité
- Communiquer avec les différents intervenants
- Rendre compte d'une activité

Fabrication d'un ouvrage

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage
- Conduire les opérations d'usinage et de conformation
- Conduire les opérations d'assemblage, de montage et de finition de tout ou partie d'un ouvrage
- Manutentionner, conditionner et stocker les ouvrages
- Contrôler la préparation et la réalisation de l'ouvrage
- Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages

Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

- Relever et réceptionner une situation de chantier
- Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
- Conduire les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Installer les équipements complémentaires et les accessoires
- Gérer l'environnement du site de mise en œuvre
- Contrôler l'ouvrage installé sur site
- Assurer la maintenance des ouvrages

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat
- Approche technique des ouvrages
- Technologie de construction
- Santé et la sécurité au travail
- Techniques et procédés de mise en œuvre
- Gestion de travaux

Domaine Général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Opérations portant sur la réception/vérification et maintenance d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U11 Étude, préparation et suivi d'un ouvrage
- U12 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- U20 Fabrication d'un ouvrage
- U30 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

> Domaine général :

- U40 Étude mathématique et scientifique
- U50 Expression et connaissance du Monde
- U60 Langue vivante étrangère

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38727). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 07/03/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP32231 - BP - Métallier

POURSUITE DE FORMATION

- > BP menuisier aluminium-verre
- > CS technicien en soudage